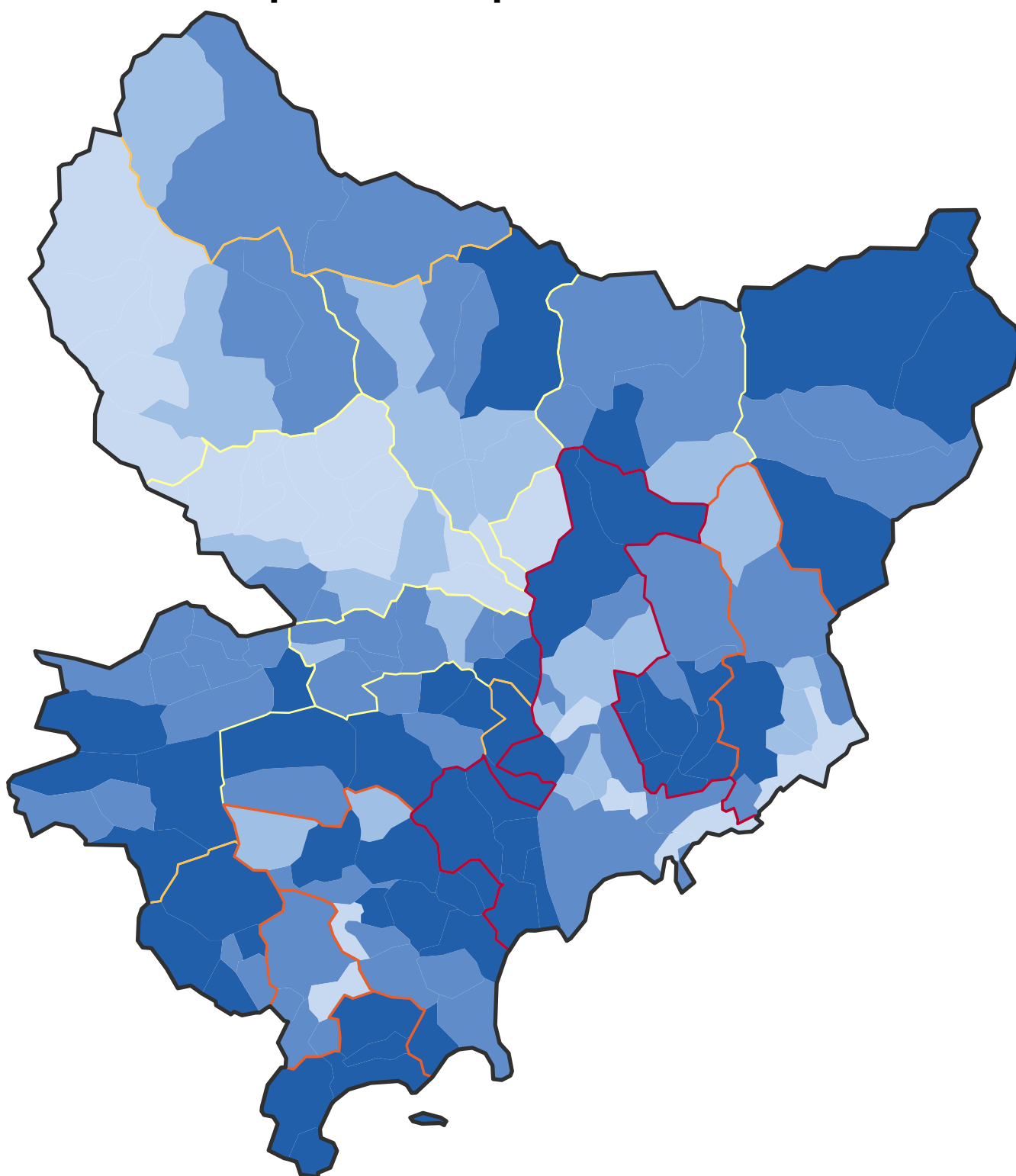


**Appartenance des communes à des syndicats
et EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2010
Département : Alpes-Maritimes**



Une commune appartient à :

- 7 syndicats ou plus
- 5 ou 6 syndicats
- 4 syndicats
- 3 syndicats ou moins

L'appartenance à un syndicat s'entend comme l'adhésion directe de communes à un syndicat.

EPCI à fiscalité propre :

- Communauté urbaine
- Communauté d'agglomération
- Syndicat d'agglomération nouvelle
- Communauté de communes à TPU
- Communauté de communes à fiscalité additionnelle

Cartographie : Direction générale des collectivités
locales - DESL / Mai 2010
Source : Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et
des collectivités territoriales - DGCL